## ISBN

## (International standard book number)

L'ISBN est un numéro international normalisé d'identification propre à tous les exemplaires d'un livre publié dans une édition donnée, numéro qui permet notamment de simplifier le traitement en ordinateur. Il sera utilisé pour l'enregistrement automatisé des notices de la *Bibliographie de la France*.

Une norme ISO a été adoptée pour cette numérotation internationale, et les principes de l'ISBN, rappelons-le, sont les suivants (1): dix chiffres répartis en quatre segments. Le premier identifie le pays ou la zone linguistique, le deuxième l'éditeur et le troisième le numéro d'ordre dans la production de la maison d'édition, le quatrième étant un chiffre de contrôle destiné à vérifier par l'ordinateur l'exactitude des chiffres précédents. Bien entendu, l'ISBN doit figurer sur le livre et ne s'applique qu'aux livres.

L'intérêt majeur de cette numérotation normalisée est son caractère international.

L'Agence internationale qui distribue les indicatifs des groupes linguistiques est à Berlin : un nombre croissant de pays possède maintenant un indicatif, certains l'utilisant déjà (Pays anglo-saxons : 0 à 1, pays de langue germanique : 3).

L'Agence francophone pour la numérotation internationale ou AFNIL est à Paris et, pour l'instant, groupe la France et les éditeurs francophones de Belgique et de Suisse (l'indicatif est le chiffre 2).

L'AFNIL (2), depuis le mois de juillet 1972, distribue aux éditeurs de ces pays, sur leur demande un numéro d'identification et, depuis le mois de juillet 1973, procède

La Numérotation internationale du livre, in « Bibliographie de la France », nº 15, 12 avril 1972, pp. 281 à 292.

à 986. Honoré (Suzanne). - L'Agence francophone pour la numérotation internationale du livre, in « Bull. Bibl. France », n° 3, mars 1973, pp. 87 à 99.

<sup>(1)</sup> Honoré (Suzanne). - La numérotation normalisée internationale du livre, in « Bull. Bibl. France », nº 8, août 1969, pp. 321 à 329.

<sup>(2)</sup> Agence francophone pour la numérotation internationale du livre, in « Bibliographie de la France », nº 42, 18 octobre 1972, p. 808. L'AFNIL, un code commun à tous, in « Bibliographie de la France », nº 50, 13 décembre 1972, pp. 975

à un important travail de prospection et de propagande qui porte ses fruits: 595 éditeurs sont adhérents, en mars 1974, contre 242 en 1973. En France une étroite collaboration s'est instaurée entre le service du Cercle de la Librairie, dirigé par Mme Cécile Renault, et celui de Dépôt légal de la Bibliothèque nationale. Cette collaboration concrétise, en quelque sorte, la constitution même de l'AFNIL qui est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et réunit des représentants des éditeurs et des bibliothécaires des trois pays.

Dans un premier temps, il convient d'attribuer le plus grand nombre possible d'indicatifs aux éditeurs consentants, y compris les éditeurs occasionnels et le service du Dépôt légal est en cela un service d'informations important. Ce travail assez considérable est mis en route depuis le 1er janvier 1974 et devra logiquement aboutir à la constitution d'un fichier national automatisé de l'édition française sur le code ISBN. Par la suite, lorsque débutera l'enregistrement automatisé des notices de la Bibliographie de la France, il faudra envisager le contrôle des ISBN attribués. Ce travail incombera en grande partie au service du Dépôt légal qui a en mains l'ensemble de la production française.

Enfin, de ce code, important pour les bibliothécaires par toutes les utilisations qui pourront en être faites (envois de fiches, de listes, de bandes, catalogues collectifs, services du prêt) sera également utile à l'ensemble de la profession du livre et notamment aux libraires qui peuvent passer des commandes standardisées aux distributeurs et aux diffuseurs.

Brigitte PICHERAL.